Procédure de liquidation

Décision d'ouverture de la procédure de liquidation relative à la société «Carpatica Asig S.A.»

[Publication effectuée conformément à l'article 280 de la directive 2009/138/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (solvabilité II)]

(2017/C 157/07)

Entreprise d'assurance	La société Carpatica Asig S.A., sise str. Nicolaus Olahus nr. 5, Turnul A, et. 3-6, Centrul de Afaceri Sibiu, Sibiu, Roumanie, inscrite à l'office du registre du commerce sous le nº J32/1053/29.11.1996, code fiscal 8990884
Date, entrée en vigueur et nature de la décision	La décision nº 132 du 16 février 2017 publiée dans le bulletin des procédures d'insolvabilité nº 4791 du 9 mars 2017 ouvre la procédure de faillite de la débitrice Carpatica Asig S.A.
Autorité compétente	Autorité de surveillance financière (A.S.F.), sise Splaiul Independenței nr. 15, sector 5, București, România
Autorité de contrôle	Autorité de surveillance financière (A.S.F.), sise Splaiul Independenței nr. 15, sector 5, București, România
Liquidateur désigné	Liquidateur judiciaire provisoire – Casa de Insolvență Transilvania, Filiala Cluj, sise Calea Dorobanților, nr. 48, parter, Silver Business Center, Cluj-Napoca, județul Cluj
Loi applicable	Roumanie O.U.G. nº 93/2012 concernant l'établissement, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité de surveillance financière, approuvée avec ses modifications et compléments par la loi nº 113/2013, telle que modifiée et complétée ultérieurement Loi nº 503/2004 concernant le redressement financier, la faillite, la dissolution et la liquidation volontaire dans le secteur de l'assurance, republiée Loi nº 237/2015 concernant l'autorisation et la surveillance des assurances, telle que modifiée Loi nº 85/2014 concernant les procédures d'insolvabilité et de prévention de l'insolvabilité